

Bulletin de liaison pour la création d'un Mouvement pour l'unité des travailleurs de tout le pays

Octobre 2009 – n°5 – 0,5 - Edit. responsables : Serge Monsieur, Rik Steeland

POUR TOUT CONTACT : Serge Monsieur, Délégué CGSP-FGTB, Rue de la Glacière, 2 , 1060 Bruxelles.

GSM : 0475 238 466 Mail : sergemonseur@hotmail.com

Rik Steeland, Militant BBTK-ABVV, Kanaalstraat, 36, 8550 Zwevegem - 0477 25 80 34 of 056 75 51 26 ; Mail : rik.steeland@telenet.be

www.comiteunite-eeheidscomite.be



Si la manifestation du 9 octobre à Charleroi a eu lieu, c'est avant tout parce que dans les entreprises, les travailleurs veulent se battre contre le chômage et les pertes d'emploi. Le même problème se pose dans toutes les villes, dans tout le pays.

A Anvers, Opel est sous la menace de la fermeture, l'activité du port a chuté de 19% sur les neuf derniers mois, l'extension du chômage est continue. La manifestation contre la fermeture d'Opel montre que les travailleurs veulent se mobiliser.

Ce sont autant de témoignages que les conditions sont réunies pour de grandes manifestations dans toutes les villes, vers une grande manifestation nationale pour dire "stop aux licenciements" et réclamer leur interdiction.

SergeMonsieur, Rik Steeland

Dit bulletin verschijnt zowel in het Nederlands als in het Frans. De Nederlands talige versie kan bij Yves Eeckman aangevraagd worden.

yves.eeckman@skynet.be

12.000 travailleurs ont manifesté à Charleroi le 9 octobre pour dire leur refus de payer la crise

«C'est un très dense cortège qui a traversé Charleroi ce vendredi. Une foule surtout rouge, malgré le front commun syndical. Et menée, ce qui n'a pas manqué de -gentiment- ennuyer l'état-major de la CSC, par la délégation FGTB de Caterpillar, calicot haut dressé. Car, chez le plus grand employeur de Wallonie, on a déjà liquidé 800 contrats à durée déterminée, et on chôme quatre semaines sur cinq. C'est donc avec l'énergie du désespoir que l'on scande, gorge hurlante, " Qui doit payer les pots cassés? C'est pas nous, c'est pas nous, c'est les financiers! " Derrière, se présentent métallurgistes, enseignants, chômeurs, fonctionnaires, maçons.» (La Nouvelle Gazette, 10/10/2009).

C'est une foule compacte et décidée qui a défilé à Charleroi, sur le mot d'ordre « Payer la crise 2 fois ? NON !!! ». Des délégations de nombreuses entreprises du bassin carolingien sont fermement présentes : Caterpillar, Fabricom, Sabca, Sonaca, avec sa banderole « Non aux licenciements ! ».

Tous les secteurs ont répondu en masse : Métal, Setca, Horval, Centrale générale, Ubot, Textile Vêtements Diamant, ... Tous sont présents. Et la solidarité Public – Privé n'est pas en reste; car c'est dans l'unité avec les travailleurs du privé que défilent les délégations de tous les secteurs de la CGSP : Enseignement, Cheminots, Administrations, Propreté à Charleroi, Postes, etc ...

Le défilé se met en route, avec ses drapeaux, ses foulards, ses chasubles, bien souvent bilingues, scandant des slogans comme : « Qui va payer les pots cassés, c'est pas nous, c'est pas nous, c'est les financiers ! » ou encore « Public – Privé, Solidarité ! »

Dans les conversations se mêlent constats des dégâts sociaux pour la région et le pays tout entier, la responsabilité des banques, l'écœurement face à l'austérité drastique qu'on nous annonce. Les mots grève générale sont parfois prononcés comme riposte nécessaire aux volontés du patronat et du gouverne-

→ ment de démembrement de nos emplois, de nos salaires, nos conditions de travail, de nos services publics, ...

Arrivés à la Place du Manège, c'est Antonio Di Santo (FGTB) qui prend le premier la parole. Il commence par affirmer que le succès de ce jour dépasse largement le cadre de Charleroi : des délégations du Centre, de Mons, de Tournai, de Liège, de Namur sont présentes. Et un salut particulier est adressé aux délégations néerlandophones. Les agriculteurs présents sont également mentionnés.

Après avoir cité les chiffres de la nième crise financière, fruit de la recherche effrénée du profit immédiat et entraînant une crise sociale et institutionnelle sans précédent, en Belgique et dans le monde; après avoir mis en accusation les milliards d'euros donnés aux spéculateurs banquiers sans condition sous prétexte de sauver les petits épargnants et le crédit aux entreprises, les 90.000 pertes d'emploi prévus en 2009 et les 125.000 en 2010, le chô-

mage économique inacceptable qui explose et qui a été imposé aux employés, les menaces du patronat sur les prépensions, les pensions, l'âge de la retraite, les déclarations du patron de la poste, Thijs, pour qui 8,50 euros de l'heure est un « bon salaire » (et demain, pourquoi pas 5 euros de l'heure ? Demande Antonio), ... Antonio Di Santo assène sous les applaudissements : BASTA, Trop c'est Trop !

Puis vient le temps des responsabilités politiques. Sur ce terrain, Antonio Di Santo relève qu'il est temps de faire payer ceux qui nous ont mis dans ce marasme, dénonce le manque de volonté politique pour contrer les manœuvres fiscales des entreprises qui permettent, légalement ou non, d'éluider l'impôt, dénoncent la volonté politique de s'en prendre aux travailleurs par l'intermédiaire de plus de taxes et d'austérité, plutôt qu'aux entreprises qui profitent des intérêts notionnels et de la fraude fiscale.

Il défend alors avec acharnement les services publics, tous secteurs confondus, eux aussi clairement menacés et pourtant véritables gages de démocratie, de régulations économiques et de bien être social.

Sur la sécurité sociale, il dénonce la volonté du patronat d'utiliser le soi-disant déficit de la sécurité sociale ... pour vouloir la mettre à mort. Sur ce terrain, dit-il, si on touche à la sécurité sociale des travailleurs de

ce pays, la réponse sera cinglante : Pas touche !

Et pour conclure ce chapitre, relevant qu'il n'a fallu que 24 heures au gouvernement pour trouver 21 milliards pour les banques; ... il ne faudra que moins de 3 heures pour trouver l'argent nécessaire à notre sécurité sociale ! Il est donc hors de question que les travailleurs et assurés sociaux payent la crise !

Sous les applaudissements, il conclut : Notre lutte prend sa source dans un siècle de combat; notre riposte sera forte et nous irons à la confrontation; pour nos enfants et nos petits enfants on ne payera pas cette crise !

C'est au tour de la responsable de la CSC Charleroi de prendre la parole à la tribune.

Revenant sur les mêmes constats, sur le chômage économique doublé en 1 an dans le bassin carolo, sur les conséquences sur le financement de la sécurité sociale, sur le pouvoir d'achat en chute libre pour le monde du travail, sur le renflouement des banques avec l'argent des travailleurs, sur les menaces sans fin de la FEB, elle conclut : « Non ! Stop ! C'est assez ! Sans réaction de notre part, nous n'y arriverons pas ! Qui casse paye ! » A ce propos, le patron de BNP Paribas n'a-t-il pas déclaré lui-même que la crise était finie pour le secteur financier ? ajoute-t-elle.

A l'issue de cette manifestation, la preuve est faite que les travailleurs veulent se mobiliser et répondent présents dès que leurs organisations syndicales prennent leurs responsabilités.

Correspondant



Après la manifestation du 9 octobre à Charleroi

Interview de Carlo Briscolini, secrétaire régional adjoint Centrale Générale FGTB Charleroi

■ **La manifestation de Charleroi n'est-elle pas la preuve que les travailleurs sont mobilisés en défense de leurs emplois et de leurs droits ?**

□ Carlo Briscolini : On le pense sincèrement sinon on n'aurait pas pris cette initiative. C'est nous qui payons la crise. Le gouvernement a financé les banques, mais c'est avec notre argent. Ensuite, on est entré dans la crise économique. Dans les entreprises, ce sont d'abord les intérimaires, les temporaires, qui ont été liquidés. Puis, dans certains secteurs, on a été confrontés à des restructurations. C'est un constat. Sachant qu'il y allait avoir des mesures budgétaires, on n'a pas voulu attendre. C'est la raison de la manifestation du 9 octobre. On refuse de payer une nouvelle fois.

Avant les vacances, il y avait déjà eu une manifestation de 10.000 participants dans le Hainaut pour le pouvoir

d'achat. Il y a eu aussi la manifestation européenne.

Le budget est un acte politique important. On savait qu'il y avait un débat gauche-droite. La droite disait qu'il fallait s'attaquer aux dépenses. La gauche disait qu'il faut des nouvelles recettes puisées chez ceux qui en ont les moyens. Donc, aller chercher des nouvelles recettes au niveau du capital. Pour cela, il fallait aller dans la rue.

Jusqu'à cette manifestation, chacun (secteurs, entreprises) avait tendance à se replier sur lui-même parce que tout le monde a peur. On s'est mis à penser au niveau interprofessionnel pour dépasser cela et on s'est dit qu'il fallait faire une démonstration dans la rue.

Ce n'est pas évident d'organiser une action uniquement dans une seule région, mais on avait la volonté d'aller de l'avant. On a pris le risque et on a fait la manifestation avec des indemnités de

grève. On ne voulait pas faire de l'ombre au rassemblement national de militants qui avait lieu au même moment (1), mais on considérerait que celui-ci n'était pas suffisant. Du reste, quand on a appris le cadre de ce rassemblement national, on s'est dit que ce n'était pas ce qu'il fallait. On a mis 12.000 travailleurs dans la rue à Charleroi. C'est cela qui aurait dû se faire au niveau national.

■ **La question numéro 1, n'est-ce pas les pertes d'emploi ? Certains pensent que l'on ne sait rien faire contre cela. Est-ce que la manifestation ne démontre pas que les travailleurs veulent des solutions ?**

(1) Il s'agit du rassemblement organisé sous l'égide de la CSI (confédération syndicale internationale) qui portait principalement sur la notion de "travail décent". Ndr.

⇒ C'est essentiel. L'emploi, c'est la base de notre société. C'est le dossier n°1. On ne peut prendre les restructurations comme une fatalité. Certains patrons restructurent d'ailleurs de manière anti-cipative.

Le gouvernement a créé un système qui donne des réductions de cotisations sociales à tous les employeurs. C'est une mesure linéaire et sans contrôle. Ce n'est pas acceptable. Le secteur de la construction utilise beaucoup de main d'œuvre. Le secteur du pétrole, très peu. Si c'est juste pour donner aux employeurs des avantages qui servent en fait à augmenter les profits, on ne peut pas être d'accord. C'est la même chose que pour les intérêts notionnels.

On doit, sur l'emploi, être très clair : c'est un combat pour la défense des emplois du privé comme du public.

■ **Ne faudrait-il pas lier un combat pour l'interdiction des licenciements à la déclaration de principes de la FGTB qui se prononce pour la nationalisation des secteurs-clés de l'industrie et des banques ?**

C'est vrai qu'au niveau des principes, on a raté l'occasion avec les banques. On aurait dû se poser la question de la nationalisation du système financier. Ce n'est évidemment pas facile.

Maintenant, on voit que l'on prolonge la vie des centrales nucléaires. La FGTB ne trouve pas cela positif. Je pense que, comme syndicalistes, on ne doit pas regarder les choses uniquement sur le court terme. Celui qui ne voit qu'à court terme se trompe. Evidemment, c'est un combat difficile.

■ **Ce qui se passe avec Suez-Electrabel ne montre-t-il pas que sans nationalisation de l'énergie, on est à la merci des groupes financiers, là comme ailleurs ?**

Pour ce qui est du principe de faire payer Suez, c'est positif. Mais si le gouvernement n'a pas prévu les garanties qui permettent de le faire payer, il y a un fameux problème ! Dans l'Horeca, le gouvernement baisse la TVA à 12%. Mais ça n'a de sens que si on a les moyens de contrôler l'augmentation de l'emploi. Si c'est pour faire comme en France où les patrons du secteur se sont mis la réduction en poche, on ne peut accepter cela.

Si Suez impose ses règles, j'ai des craintes pour l'avenir énergétique de la Belgique. Si Suez ne paie pas au niveau fiscal, que valent ses « garanties » sur l'emploi et les investissements ? On en revient en effet à la question de la nationalisation de l'énergie.

■ **Toutes les prévisions officielles en matière d'emploi, de maintien des**

droits sociaux, sont pessimistes. Est-ce que la réussite de la manifestation de Charleroi n'est pas un point de départ pour une grande manifestation nationale sur les mêmes thèmes ?

On aurait pu aller beaucoup plus loin. Pour nous, la manifestation du 9 octobre n'est pas une fin. On sentait la mobilisation des travailleurs. Ce n'est pas terminé. Il faut continuer. Les travailleurs ne sont pas responsables de la crise. Ils n'ont pas à la payer.

Au niveau syndical, nous avons des slogans forts, mais les slogans ça ne suffit pas. On doit se préparer à redescendre dans la rue au niveau interprofessionnel.

La manifestation que nous avons fait à Charleroi n'est qu'un élément. Elle était mobilisatrice. Mais il faut continuer. On va déjà voir si les banques et Suez vont payer. Si on ne se bat pas, la crise on nous la fera payer deux ou trois fois.

On avait une certaine inquiétude d'organiser cette manifestation du 9 octobre, rien qu'à Charleroi. Mais c'est un succès ! Il faut continuer.

Carlo Briscolini est signataire de l'Appel pour une manifestation nationale lancé par la conférence du 30 mai 2009 (voir page 4).

DÉBAT sur le précédent Bulletin Unité Eenheid

Cher Camarade,

J'approuve presque entièrement le contenu du présent bulletin (*numéro 4, Ndlr*) qui rappelle bien, me semble-t-il, les causes et les enjeux de la crise actuelle.

Cependant, ce n'est pas la première fois que je m'interroge sur la question de l'interdiction pure et simple des licenciements, qui me semble manquer de nuance et donc, déformer l'ensemble de la réflexion.

Certes, les licenciements massifs de personnel sont inacceptables, mais ils sont souvent les conséquences et non les causes d'un système qui met au premier plan la libre concurrence et le profit, quel qu'en soit l'impact social, humain ou environnemental. Et si on peut imaginer un moyen d'interdire les licenciements à l'occasion de rachats ou de restructurations d'entreprises, je ne vois pas comment on pourrait les éviter en cas de faillite, par exemple, ou, à une échelle bien plus limitée, dans les cas d'inaptitude professionnelle. C'est bien dans ces éventualités que l'allocation de chômage existe. Le danger actuel, c'est la multiplication du nombre de chômeurs suite à des licenciements liés à l'inconséquence du capitalisme international, qui impose par ailleurs la limitation stricte des coûts publics.

Plus que l'interdiction sans nuance des licenciements, je pense (et vous le faites aussi) qu'il faut réclamer une réforme du système conformément à la déclaration de principe de la FGTB, la défense des services publics qui garantissent l'égal accès de tous les citoyens à ces services, l'interdiction des contrats de plus en plus précaires et des sous-statuts (comme veut le faire la Poste avec les facteurs), le refus du nivellement par le bas et du dumping social, l'obligation de conserver le personnel en cas de rachat ou de restructuration d'entreprise, la taxation des transactions financières et des revenus du capital etc.

Mais il faut réinstaurer un véritable rapport de forces, car si l'Union européenne n'a réussi à concrétiser de ses objectifs initiaux que le libre marché, à l'exclusion de l'Europe sociale, c'est aussi grâce à la complicité de tous ceux qui votent bleu ou ne votent pas. Et là, c'est une véritable démarche d'éducation permanente qu'il y aurait lieu d'entreprendre ...

Fraternellement,

Vanhooren A-M

Déléguée CGSP Communauté française

Chère Camarade,

Je te remercie d'avoir envoyé un commentaire sur le numéro 4 de notre Bulletin. C'est une aide à la réflexion et je me permets d'ajouter la mienne.

Je ne peux que te donner raison quand tu écris que « *les licenciements massifs de personnel sont inacceptables, mais ils sont souvent les conséquences et non les causes d'un système qui met au premier plan la libre concurrence et le profit* ». Ce qui t'amène à te référer, tout comme le fait notre Bulletin, aux objectifs – qui se trouvent dans la déclaration de principe de la FGTB- de nationalisation des grandes entreprises et des banques.

Le problème qui se pose immédiatement c'est : comment obtenir ces nationalisations ? Comme on connaît la rapacité des capitalistes, leur emprise sur les gouvernements (voir l'affaire Suez-Electrabel en ce moment), on arrive vite à la conclusion que pour gagner sur de telles revendications, il faut pouvoir aligner un rapport de force considérable qui ne peut venir que des travailleurs eux-mêmes, avec leurs organisations syndicales bien évidemment.

Ce que l'on peut apprendre de l'histoire sociale, c'est que les grandes masses de travailleurs se mo-

⇒ 4

bilisent d'abord, non pas sur des revendications à caractère « idéologique », mais bien à partir de leurs problèmes immédiats.

Et aujourd'hui, le problème le plus grave (en tout cas dans le secteur privé et pour les contractuels dans la fonction publique), c'est l'emploi. C'est ce qui nous a amené à conclure que la question centrale, c'est de mobiliser pour dire « stop aux licenciements ». Mais comment faire pour que ce ne soit pas un slogan creux, sinon en disant purement et simplement que les licenciements doivent être interdits.

N'est-ce pas de cette manière qu'il serait possible de mobiliser collectivement les travailleurs et de sortir d'une situation où les travailleurs des entreprises en restructuration – ou en phase de fermeture – se battent chacun dans leur coin ? N'est-ce pas à partir de cette mobilisation collective que l'on pourra aligner un rapport de force assez important pour porter, non seulement ces revendications de défense de l'emploi, mais aussi celles que tu énumères (défense des services publics, opposition à la précarité, etc.) ?

Dans ce sens, je pense que si on propose un mot d'ordre en mettant en lumière des nuances et des cas particuliers, on diminue fortement l'impact de ce mot d'ordre mobilisateur. C'est d'ailleurs le cas dans toutes les mobilisations.

Mais en même temps, la nuance que tu souhaites apporter au mot d'ordre d'interdiction des licenciements soulève une vraie question : comment l'Etat pourrait-il interdire que les travailleurs ne soient jetés à la rue suite à une faillite ? L'allocation de chômage n'est pas la solution.

Je pense que la réponse est dans la mobilisation pour les nationalisations comme dit plus haut. Car il est certain qu'à partir du moment où une telle mobilisation de masse est engagée contre les licenciements, des questions viendront automatiquement sur la table, notamment une des plus importantes : comment interdire les licenciements, comment empêcher les patrons de faire ce qu'ils veulent ? Et c'est là qu'on en vient tout naturellement aux objectifs essentiels de nationalisation contenus dans la déclaration de principe de la

FGTB qui peuvent à ce moment-là devenir les objectifs d'une grande campagne de mobilisation dès lors qu'ils seront compris, non pas comme des objectifs idéologiques à long terme, mais comme des réponses concrètes et réalisables aux problèmes quotidiens des travailleurs.

Ceci m'amène à l'autre aspect de tes remarques : la question de l'Union européenne. C'est un sujet sur lequel on peut avoir de très longues discussions tactiques et stratégiques. Mais on peut l'aborder simplement en partant des questions que je viens d'aborder. Si demain en Belgique – comme dans les autres pays de l'Union européenne – un mouvement de masse se dresse pour exiger la nationalisation des industries-clés, il va se heurter tout de suite au problème suivant. L'Union européenne est construite sur un traité qui



impose par son Article 4 ce qui suit : « 1. Aux fins énoncées à l'article 2, l'action des États membres et de la Communauté comporte, dans les conditions et selon les rythmes prévus par le présent traité, l'instauration d'une politique économique fondée sur l'étroite coordination des politiques économiques des États membres, sur le marché intérieur et sur la définition d'objectifs communs, et conduite conformément au respect du principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre. »

L'existence d'entreprises nationalisées est contraire à cet article et c'est bien pourquoi, en application de ce traité, les entreprises et services publics sont démantelés année après année.

Il en ressort que l'on ne peut atteindre nos objectifs (en particulier l'application de la déclaration de principe de la FGTB) sans remettre en cause ce traité

(qui sera encore aggravé après l'adoption du traité de Lisbonne).

Deux choses sont à souligner :

– le parlement européen ne peut agir que dans le respect de ce traité qu'il n'a nullement le pouvoir de remettre en cause

– la définition de l'économie telle que figurant dans l'article 4 dérive du traité de Maastricht qui a été adopté à une époque où les gouvernements à participation de gauche étaient majoritaires dans ce qui allait devenir l'Union européenne.

La conséquence de tout cela est que ce traité convient parfaitement au patronat et à la droite politique qui s'appuie sur lui pour exiger toujours plus de mesures antisociales. Par contre, ce traité interdit une politique de gauche authentique. Il en résulte que lors des élections européennes, l'électorat de gauche (les travailleurs et allocataires sociaux) vote de moins en moins parce qu'il s'estime dupé et qu'il ne se retrouve pas dans les institutions de l'Union européenne fondées pour supprimer et interdire tout ce qui peut faire obstacle à la libre concurrence, c'est-à-dire au profit maximal. Tout se tient.

En conclusion, les problèmes que nous nous posons, tous les travailleurs des autres pays se les posent aussi. On a donc intérêt à unir les résistances au-delà des frontières, à chercher des réponses communes.

Mais ce qui me paraît sauter aux yeux, c'est qu'on ne peut trouver ces réponses tout en respectant le traité européen existant, et les directives européennes antisociales qui en découlent.

C'est bien entendu un débat qui doit se poursuivre et je te remercie d'y avoir contribué.

Yves Eeckman

L'Appel pour une Manifestation nationale adopté à l'issue de la conférence du 30 mai 2009 a été publié dans le n°3 de notre Bulletin. Il est également disponible sur le site web du comité unité-*eenheidscomite*.

Ce Bulletin paraît simultanément en français et en néerlandais. La version néerlandaise peut être demandée en s'adressant à Yves Eeckman : yves.eeckman@skynet.be

Nous avons besoin de traducteurs. N'hésitez pas à nous contacter.